



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 15
Jeudi 21 avril 2022

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).

Zone: UP3.

Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 23 mai 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 avril 2022.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Loveresse, le 11 avril 2022

Conseil communal



Petit-Val

Avis de construction

Requérants: Raphaël et Audrey Neukomm, Plaine Fin 19, 2716 Sornetan

Rue: Derrière les Maisons 18, 2716 Sornetan

Parcelle N°: 48

N° eBau: 2022-3997

Projet de construction: Rénovation d'une maison familiale avec agrandissement de l'habitation dans la partie grange attenante. Ouverture de deux nouvelles fenêtres, transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre et agrandissement d'une fenêtre en façade Nord

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: Centre Ancien

Dérogation requise: ---

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 13 mai 2022 inclusivement**, à l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Souboz, le 13 avril 2022

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants: Madame Irène et Monsieur Cédric Liechti, Clos Devant 16, 2748 Souboz.

Auteurs du projet: Monsieur Cédric Liechti, Clos Devant 16, 2748 Souboz et Monsieur Willy Pasche, Les Gros Clos 9, 2748 Souboz.

Emplacement: parcelle N° 10, au lieu-dit: « Les Gros Clos 7 », Souboz, commune de Petit-Val.

Projet: construction d'un couvert avec toit à deux pans pour le stockage de matériel et le stationnement de véhicules du côté Est, agrandissement du local de stockage du côté Nord; remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à buches (bois), pose d'une installation photovoltaïque en toiture.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: centre ancien.

Zone de protection: périmètre de protection des sites.

Recensement arch.: objet C, digne de protection et ensemble bâti E.

Dérogation: au sens de l'art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 13 mai 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Petit-Val. Les oppositions ou

www.lasemaine.ch



Belprahon

Votations du 15 mai 2022

En vue des votations fédérales et cantonales du 15 mai 2022, le bureau de vote a été constitué de la manière suivante:

Présidente: M^{me} Aude Sauvain
Membres: M^{me} Laura Pereira
M. Christophe Pulfer
Suppléants: M^{me} Justine Paratte
M. Arnaud Ruetsch

Belprahon, le 21 avril 2022

Le Conseil communal

Défibrillateur

Un défibrillateur a été installé à l'Administration communale (contre le mur extérieur, à droite de la porte d'entrée) et est d'ores et déjà opérationnel. Une séance d'information à la population aura lieu dans le courant du mois de juin (date exacte communiquée prochainement) afin d'expliquer le fonctionnement de cet appareil et les possibilités de cours à suivre pour devenir first responder (1^{er} répondant).

Belprahon, le 21 avril 2022

Le Conseil communal



Court

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Court, Rue de la Vallée 19, 2738 Court.

Auteur du projet: Buchser SA, Rue du Vélé 12, 2738 Court.

Emplacement: parcelle N° 2129, au lieu-dit: «Virelore», commune de Court.

Projet: aménagement d'un escalier avec marches en béton préfabriquées.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.



Crémines

Votation fédérale et cantonale du 15 mai 2022

Désignation du bureau de vote et de dépouillement

Le bureau de vote et de dépouillement sera composé comme suit:

Président: Florian Lehmann
Membres: Ludovic Gobat
Julien Goudron
Meryem Ganguin
Kevin Gigandet
Suppléant(e)s: Fabien Gutknecht
Joanne Habegger
Noémie Gerber

Crémines, le 21 avril 2022

Secrétariat communal Crémines



Loveresse

Avis de construction

Requérante: Ibach Mélanie, Champ du Moulin 5, 2732 Loveresse.

Propriétaire: Ibach Mélanie, Champ du Moulin 5, 2732 Loveresse.

Auteur du projet: Boegli Jardins, Route Principale 7, 2762 Roche.

Adresse du projet: parcelle N° 663, Champ du Moulin 5, 2732 Loveresse

Description du projet: Création d'une piscine en structure bois Gardipool en kit semi-enterrée avec pompe à chaleur (air-eau).

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zones d'affectation et de construction: H2a

Dépôt public: du 13 avril 2022 au 13 mai 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire auprès du Conseil communal, Chemin de l'Ecole 3, à Loveresse, dans le même délai.

réerves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 avril 2022.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants: Madame Lorianne et Monsieur Julien Barth, Cotine 21, 2715 Monible.

Emplacement: parcelle N° 218, au lieu-dit: «Cotine 21», Monible, commune de Petit-Val.

Projet: construction d'un bûcher côté Nord-Est du bâtiment principal N° 21 sis sur la parcelle 218 de la localité de Monible (ce en lieu et place de l'extension prévue à cet endroit sur le permis initial délivré le 6 juillet 2017).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo et 13 DRN.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 21 mai 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Petit-Val. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 avril 2022.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Communications du Conseil

Cimetière de Sornetan

A la demande de la Paroisse réformée de Sornetan, la Commune de Petit-Val a repris la gestion du cimetière de Sornetan depuis le 1er janvier 2022. Le Conseil communal a confié le travail de fossoyeur à Steve Juillerat qui atteignable au numéro 079 363 03 31 en cas de décès.

Commission du cimetière

Le Conseil communal a nommé les membres de la nouvelle commission du cimetière qui sera composée de Messieurs André Christen, responsable du dicastère, Patrice Neuenschwander, représentant de la commune de Rebévelier et Frank Loosli.

Ordonnance de l'arrondissement de sépultures

Lors de sa séance du 11 avril 2022, le Conseil communal a arrêté l'ordonnance de l'arrondissement de sépultures. Elle entre en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2022 sous réserve d'un éventuel recours. L'ordonnance de l'arrondissement de sépultures peut être consultée au Secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

En application des articles 65 et suivants de la Loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), un recours peut être formé dans les trente jours à compter de la présente publication. Le recours sera adressé par écrit, en deux exemplaires, à la Préfecture du Jura bernois à 2608 Courtelary.

Procès-verbal de l'assemblée bourgeoise de Châtelat du 12 avril 2022

Le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise est déposé publiquement au Secrétariat communal durant 30 jours dès la présente publication, conformément à l'article 109 du règlement d'organisation.

Il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu, par écrit, auprès du Conseil

communal pendant ledit dépôt. L'opposition devra être dûment signée et munie de motifs valables.

Procès-verbal de l'assemblée bourgeoise de Sornetan du 12 avril 2022

Le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise est déposé publiquement au Secrétariat communal durant 30 jours dès la présente publication, conformément à l'article 109 du règlement d'organisation.

Il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu, par écrit, auprès du Conseil communal pendant ledit dépôt. L'opposition devra être dûment signée et munie de motifs valables.

Passeport-vacances 2022

Comme chaque année, la commune subventionnera le passeport-vacances à raison de CHF 10.- par enfant de la commune qui participera à la manifestation.

Souboz, le 21 avril 2022

Conseil communal



Mise en garde à la population et aux propriétaires d'immeubles

Vous avez été ou vous serez peut-être démarchés par des artisans itinérants vous proposant leurs services pour des travaux de peinture ou d'autres travaux généraux.

Si vous êtes approchés par des artisans itinérants, nous vous conseillons de leur demander systématiquement un devis afin d'éviter un gonflement des prix au moment de payer. Nous vous suggérons aussi de demander un devis comparatif à un artisan local afin de vous assurer que l'offre proposée n'est pas surévaluée.

Nous vous donnons ces conseils aujourd'hui afin de prévenir les mauvaises surprises...

En cas de doute nous vous recommandons de vous adresser auprès de l'administration communale.

Reconvilier, le 4 avril 2022

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Gerber Jean-Pierre, Euchatte 13, 2605 Sonceboz-Sombeval

Auteur du projet: Gerber & Fils SA, Euchatte 2a, 2605 Sonceboz-Sombeval

Emplacement: Parcelle N° 877, Rue de Bel-Air 22

Projet: Démolition du mur sis au Sud de la parcelle et création d'une place de stationnement en pavés filtrants avec mur de soutènement en pierre granite

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: H3

Dérogation: Art. 24 RAC

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 20 mai 2022 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 21 avril 2022

Le secrétariat municipal

Mensuration officielle de Reconvilier orientation générale premier relevé, lot 4

Nous vous informons que le bureau sigéom SA va procéder à des travaux de mensuration sur les

territoires agricoles et forestiers situés en dehors du remaniement parcellaire de la commune de Reconvilier sur mandat de la Commune afin de mettre à jour la mensuration officielle.

L'accès aux parcelles situées dans le lot 4 sera nécessaire à la bonne réalisation de ces travaux qui débiteront ce mois et dureront jusqu'à fin 2023.

Les collaborateurs du bureau sigéom SA s'efforceront d'occasionner le moins de dérangement possible et comptent sur votre compréhension.

Les coûts des travaux sont entièrement pris en charge par la Confédération, le Canton et la Commune.

Les points limites seront tous recherchés et mesurés. Les points manquants ne seront pas rétablis. Ils pourront toutefois être reconstruits sur demande à adresser à sigéom SA et aux frais du demandeur.

À la fin des travaux, la commune de Reconvilier disposera de données cadastrales numériques définitivement reconnues par la Confédération sur l'ensemble de son territoire. Le bureau sigéom se tient volontiers à votre disposition pour tout autre renseignement (032 494 55 00, info@sigéom.ch).

Reconvilier, le 19 avril 2022

Le Conseil municipal



Roches

Plan d'aménagement local (PAL)

Conformément à l'article 58 de la loi sur les constructions du 9 juin 1985, la commune mixte de Roches introduit une procédure d'information et de participation de la population relative à la révision du plan de zones.

Tout un chacun peut transmettre à la commune ses remarques, objections ou propositions.

Les documents de la révision du plan de zones peuvent être consultés au secrétariat communal (durant les heures d'ouverture) du **21 avril 2022 au 11 mai 2022**.

Une séance d'information publique aura lieu le **mercredi 4 mai 2022 à 19h30** à la salle communale.

Le dossier comprend:

- Le plan de zone
- Le plan de zone de protection de la nature et du paysage
- Le règlement communal d'affectation du sol et de construction
- Le rapport explicatif au sens de l'art. 47 OAT

Les remarques, objections et propositions sont à transmettre, par écrit, au **Secrétariat communal, Haut du Village 31, 2762 Roches, au plus tard jusqu'au 13 mai 2022**.

Roches, le 8 avril 2022



Saicourt

Avis de construction (demande déposée après coup)

Requérant: Gérald Kaufmann, Les Féverges 14, 2712 Le Fuet

Auteur du projet: Global Service B2B SA, Claude-Alain Voiblet, Vie-des-Crêts 9, 2732 Reconvilier

Rue: Les Féverges 14a, 2712 Le Fuet

Parcelle N°: 1024

Projet de construction: Construction d'un cabanon de jardin avec couverts

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : P.Q. Les Féverges

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 12 mai 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Le Fuet, le 13 avril 2022

Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérants : Laura et Patrick Zehr, Bout de Bise 10, 2712 Le Fuet

Auteur du projet : KD Architecture SA, Danael Kipfer, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan

Propriétaire foncier : Norbert Nobs, Rue de la Fromagerie 4, 2712 Le Fuet

Rue : Rue de la Fromagerie 4, 2712 Le Fuet

Parcelle N° : 118

Projet de construction : Rénovation et agrandissement de l'appartement au 1^{er} étage. Changement d'affectation d'une partie de la grange. Ouverture d'une fenêtre en façade Est et modification d'une fenêtre en façade Est et d'une fenêtre en façade Ouest. Déplacement du canal de cheminée et installation d'un poêle.

Zone : Village ancien

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 12 mai 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Le Fuet, le 13 avril 2022

Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérantes : Nathalie Le Doussal et Marisa Vonlanthen, Sous Béroie 16, 2713 Bellelay

Auteur du projet : GobaTech, Patrick Gobat, En Geneveret 11, 2824 Vicques

Rue : Sous Béroie 16, 2713 Bellelay

Parcelle N° : 837

Projet de construction : Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau avec module extérieur et évacuation de la citerne à mazout.

Zone : H2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 12 mai 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Le Fuet, le 13 avril 2022

Secrétariat municipal



Saules

Bureau de vote du 15 mai 2022

Le conseil communal a arrêté la composition du bureau de vote du 15 mai 2022 comme suit :

Président : M. Dany Grosjean

Membres : M^{mes} Line Neukomm et Aurélie Guichard

**Validation de vos avis
sur la plateforme: lundi 14h**

Suppléante : M^{me} Nathalie Kaufmann

Saules, le 11 avril 2022

Conseil communal

Procès-verbal de l'assemblée communale du 28 juin 2021 - dépôt public

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 28 juin 2021 est déposé publiquement durant 20 jours, à compter de la présente publication au secrétariat communal. Il est possible de former opposition à l'encontre du contenu du procès-verbal, par écrit, auprès du conseil communal durant ledit dépôt. L'opposition devra être dûment signée et motivée.

Saules, le 20 avril 2022

Conseil communal

Procès-verbal de l'assemblée communale du 7 mars 2022 - dépôt public

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 7 mars 2022 est déposé publiquement durant 20 jours, à compter de la présente publication au secrétariat communal. Il est possible de former opposition à l'encontre du contenu du procès-verbal, par écrit, auprès du conseil communal durant ledit dépôt. L'opposition devra être dûment signée et motivée.

Saules, le 20 avril 2022

Conseil communal



Tavannes

Mise au concours

Le Service régional de travail social en milieu scolaire (SRTSS) des écoles de Loveresse, Petit-Val-Saicourt, Reconvilier, Tramelan, Tavannes et Syndicat scolaire de la Courtine met au concours un poste de

**Travailleur-se social-e en milieu scolaire
pour un taux d'engagement à 45 %**

pour une entrée en fonction au 1^{er} août 2022.

Missions

- Adapter les méthodes et les principes du travail social au sein des écoles
- Dispenser aide et conseils aux enfants et adolescents en butte à des problèmes sociaux ou personnels
- Soutenir et conseiller les parents en cas de difficultés socioéducatives et les mettre en contact avec d'autres services spécialisés
- Contribuer à détecter les problématiques sociales qui menacent la réussite scolaire et soutenir les démarches d'accompagnement
- Soutenir l'école dans la détection précoce et le constat de problématiques sociales et apporter une prévention sociale sous forme d'animation aux écoliers
- Encourager l'intégration des enfants et des adolescents à l'école
- Apporter soutien et écoute aux enseignants lors de situations délicates

Profil souhaité

Bachelor HES en travail social ou titre jugé équivalent Expérience professionnelle auprès d'enfants en difficultés Bonnes connaissances du réseau social régional Capacité d'adaptation Intérêt pour le travail en équipe et l'intervention

Conditions salariales selon le barème cantonal.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, nous attendons votre dossier de candidature complet,

en version électronique, à l'adresse secretariat@tavannes.ch jusqu'au 22 avril 2022.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter la responsable du service, Roubina Kouyoumdjian, par courriel à roubina.kouyoumdjian@srtss.ch.

Tavannes, le 11 avril 2022

Le Conseil municipal

Plantation et taille des arbres, haies et buissons

Les riverains des routes cantonales, communales ou privées affectées à l'usage commun sont priés de tailler leurs arbres, haies et buissons **jusqu'au 31 mai 2022**.

Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée. Les branches qui surplombent la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.5 m, soit au-dessus des routes. Au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables, la hauteur est réduite à 2.5 m.

La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public et la visibilité ne doit en aucun cas être réduite.

Pour le surplus, veuillez vous adresser à l'inspecteur des routes de l'Office des Ponts et Chaussées ou à la commune.

Après cette date, un contrôle sera effectué par les responsables communaux et une procédure à l'état conforme à la loi sera lancée si les présentes directives ne sont pas respectées.

Tavannes, le 21 avril 2022

Le secrétariat municipal



Valbirse

Avis de construction

Requérant/maitre d'ouvrage : Pellegrinelli Sandra, Fin Lombard 11, 2735 Bévillard

Auteur du projet : Paerlitec SA, Grand-Rue 49, 2720 Tramelan

Adresse du projet : BF 792, Fin Lombard 11, 2735 Bévillard, Commune de Valbirse

Description du projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieur à l'est de la maison

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : H3

Dépôt public : du 13 avril 2022 au 12 mai 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 7 avril 2022

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérante : Association Bikepark Valbirse, p. a. M^{me} Nathalie Griggio-Weibel, La Ruai 14, 2735 Malleray.

Emplacement : parcelles N^{os} 654, 1841 et 1842, au lieu-dit : « Chemin des Vaches 7 et 7a », Malleray, Commune de Valbirse.

Projet : construction de trois pistes VTT pour utilisation durant la belle saison en utilisant la remontée mécanique du télésiège « Les Orvales » existante et réparation des installations mécaniques du télésiège avec une emprise au sol de 4'900 m² au maximum.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Zone de protection : prairies et pâturages humides (art. B16 al. 5 RCC – annexes).

Dérogations : art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 13 mai 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 avril 2022

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Feux de signalisation à la route de Champoz

Les travaux menés à la route de Champoz reprendront, raison pour laquelle des feux de signalisation régleront le trafic dès le 26 avril. Des informations plus précises sur la durée du chantier seront communiquées ultérieurement. La commune remercie les usagers de la route et les riverains de leur compréhension.

Bévilard, le 14 avril 2022

Commune mixte de Valbirse

www.lasemaine.ch

informations pratiques



Saicourt

Administration municipale
Pré Paroz 1
2712 Le Fuet

Téléphone : 032 481 24 03
Courriel : admin@saicourt.ch
Heures d'ouverture :
Mardi 10h à 11h et 15h à 18h
Mercredi 10h à 11h
Jeudi 10h à 11h et 15h à 16h
Vendredi 10h à 11h
Site internet : www.saicourt.ch

Indications officielles

- Directeur du syndicat scolaire Saicourt – Petit-Val : M. Alexandre Mouche, 032 484 98 30 (écoles enfantines et primaires)
- Directeur de l'école secondaire de la Courtine : Jérôme Montavon, 032 484 01 06

Heures d'ouverture déchetteries : Du lundi au samedi de 7h à 19h



Saules

Administration communale
Milieu du Village 13
2732 Saules

Téléphone : 032 481 38 28
Courriel : communesauls@bluewin.ch
Heures d'ouverture :
mercredi de 16h à 17h
ou sur rendez-vous

Calendrier des parutions 2022

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	28	27	13.07.2022	mercredi	41	37	12.10.2022	mercredi
16	15	21.04.2022	JEUDI	29		20.07.2022	SUPPRIME	42	38	19.10.2022	mercredi
17	16	27.04.2022	mercredi	30		27.07.2022	SUPPRIME	43	39	26.10.2022	mercredi
18	17	04.05.2022	mercredi	31		03.08.2022	SUPPRIME	44	40	02.11.2022	mercredi
19	18	11.05.2022	mercredi	32	28	10.08.2022	mercredi	45	41	09.11.2022	mercredi
20	19	18.05.2022	mercredi	33	29	17.08.2022	mercredi	46	42	16.11.2022	mercredi
21	20	25.05.2022	mercredi	34	30	24.08.2022	mercredi	47	43	23.11.2022	mercredi
22	21	01.06.2022	mercredi	35	31	31.08.2022	mercredi	48	44	30.11.2022	mercredi
23	22	09.06.2022	JEUDI	36	32	07.09.2022	mercredi	49	45	07.12.2022	mercredi
24	23	15.06.2022	mercredi	37	33	14.09.2022	mercredi	50	46	14.12.2022	mercredi
25	24	22.06.2022	mercredi	38	34	21.09.2022	mercredi	51	47	21.12.2022	mercredi
26	25	29.06.2022	mercredi	39	35	28.09.2022	mercredi	52		28.12.2022	SUPPRIME
27	26	06.07.2022	mercredi	40	36	05.10.2022	mercredi				